



---

## Le point sur la formation offerte dans SafetySync

- Cheryl Dahlager

La formation ICS 100 sera obligatoire dans votre portail SafetySync à compter du 30 juin 2017 et elle touchera votre conformité générale.

La formation ICS 100 est disponible en cliquant sur le lien suivant :

ICS 100 - <http://apsts.alberta.ca/online-courses/ics-100/>

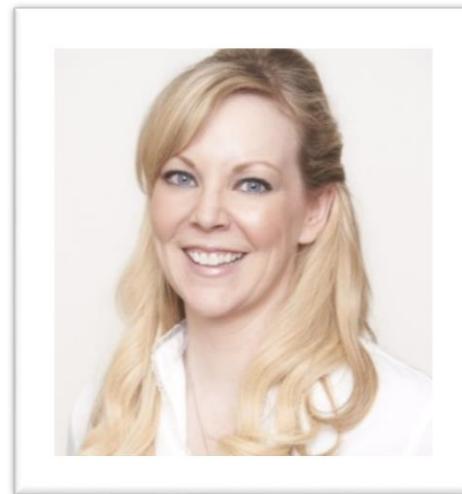
N'oubliez pas de télécharger votre certificat avant cette date pour éviter que votre conformité générale ne soit touchée.

À compter du 30 juin 2017, l'AIUC suivra la formation en prévention de chutes de tous les intervenants. La prévention des chutes deviendra une exigence obligatoire pour le certificat. Pour satisfaire cette exigence, vous aurez le choix de télécharger le certificat de formation en protection antichute de votre employeur ou, sinon, l'AIUC peut activer le cours en ligne sur la prévention des chutes dans SafetySync, système de gestion d'apprentissage (LMS). Si vous suivez le cours dans SafetySync votre certificat sera immédiatement téléchargé et considéré comme étant conforme.

Un rappel sera envoyé à la fin du mois de juin lorsque le cours ICS 100 et la formation sur la prévention des chutes auront été activés.

Nous vous rappelons que pour télécharger un certificat de formation dans SafetySync, vous devez d'abord entrer dans SafetySync ([www.safetysync.com](http://www.safetysync.com)) et cliquer sur Formation (Training) (à gauche sur l'écran), puis sur Suivi de certificat (Certificate Tracking). Cliquez sur Certificat (Certificate), puis sur Joindre un nouveau certificat à télécharger vers SafetySync (Attach New Certificate to upload to SafetySync). Entrez tous les renseignements demandés et cliquez sur Parcourir (Browse Computer) et sélectionnez un fichier. La dernière étape consiste à cliquer sur Enregistrer. Le fichier est alors téléchargé au système.

N'hésitez pas à communiquer avec Shandie Hildebrand ou moi-même si vous avez des questions au sujet de LMS dans SafetySync ou votre conformité. Vous pouvez nous joindre au [cheryl.dahlager@erac.org](mailto:cheryl.dahlager@erac.org) ou joindre Shandie Hildebrand au [shandie.hildebrand@erac.org](mailto:shandie.hildebrand@erac.org).





---